

Hauts-de-France, Somme
Chaulnes
rue Roger-Salengro

Fontaine du Souvenir à Chaulnes

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80010726

Date de l'enquête initiale : 2016

Date(s) de rédaction : 2016

Cadre de l'étude : patrimoine de la Reconstruction La première Reconstruction, patrimoine mémoriel

Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : fontaine, monument

Appellation : Fontaine du Souvenir

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales :

Historique

Le monument est signé et daté : Berthe Girardet / 1922. Une carte postale de l'entre-deux guerres montre la présence de deux bancs (aujourd'hui disparus) disposés de part et d'autre de la fontaine. Le bulletin de 1923 relate l'inauguration du monument le 3 décembre 1922.

Le *Progrès de la Somme* (5/12/1922) signale la "cérémonie d'inauguration de la fontaine artistique, offerte par l'Union des Femmes de France et la Croix-Rouge américaine. Le monument est symbolique ; il représente d'un côté les ruines et les dévastations, de l'autre côté, la renaissance sous sa plus belle forme, une femme qui porte un enfant".

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Dates : 1922 (porte la date)

Auteur(s) de l'oeuvre : Berthe Girardet (sculpteur, signature)

Description

La fontaine est placée à un carrefour. Elle est composée d'un espace au sol délimité par une bordure en grès et d'une stèle composée de plusieurs dalles de pierre. La stèle est support d'un décor en relief polychromé.

Inscription : EN / SOUVENIR / de la collaboration / de la / Croix Rouge américaine / et de / l'union / des femmes de France / Croix rouge française / A CHAULNES / ressuscité / 1917-1919.

Signature et date portée : Berthe Girardet / 1922.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Décor

Techniques : sculpture

Précision sur les représentations :

La partie gauche de la stèle représente le bourg de Chaulnes en ruines. La partie droite, une infirmière portant un enfant dans les bras. Au centre, une couronne de laurier entoure le bec verseur de la fontaine.

Statut, intérêt et protection

Berthe Girardet intervient également à l'ossuaire de Douaumont, dans la Meuse.

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Documents d'archive

- **Péronne. Le nouveau tribunal.** *Le Progrès de la Somme*, 9 juillet 1931, p. 3.
5 décembre 1922, p. 4.
- *Bulletin mensuel de l'Union des femmes de France.*
1er janvier 1923, p. 12-15

Documents figurés

- **Chaulnes. La fontaine du Souvenir**, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.)

Bibliographie

- NADAUX, Marc. **Chaulnes. 80. Monument de la Croix-Rouge.** Images de Picardie. Canopé Amiens.
<URL : <https://crdp.ac-amiens.fr/idp/chaulnes-80-monument-de-la-croix-rouge/>>
- QUEYRAT, Marcel. ETEVE, Bruno. LINEATTE, Thierry. **Chaulnes 1914/1918. Avant, pendant et après la guerre.** 2018.
p.40.

Liens web

- Notice de Marc Nadaux, sur le site de Canopé Amiens. : <https://crdp.ac-amiens.fr/idp/chaulnes-80-monument-de-la-croix-rouge/>

Annexe 1

Inauguration de la fontaine.

"CHAULNES. Le dimanche 3 décembre a eu lieu l'inauguration de la fontaine monumentale offerte par le Comité local de l'U. F. F. à la ville de Chaulnes.

Tout d'abord, un banquet réunit dans les salons de l'hôtel Censier les autorités locales, Mme Barbier-Hugo, vice-présidente de la Croix-Rouge française, Mme Brunet, membre du Conseil d'administration, Mme Beauregard, directrice du personnel de Paris, M. et Mme Vernes, délégués de la Somme, Mrs Alice Angersoll Thorton, vice-présidente de la Junior Red Cross américaine, M. Boinet, conseiller général, et M. Gaston, maire de Chaulnes, prirent successivement la parole pour remercier la Croix-Rouge de ses bienfaits.

Vers 2 h. 30, le cortège, précédé de la musique des cheminots de Roye, sous la direction de M. Froment, se rendit au monument.

Après un chœur exécuté par les élèves de l'école, M. Vernes prit la parole en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

Au moment de remettre ce monument à la ville de Chaulnes, il est intéressant de jeter un rapide coup d'oeil sur l'action que l'U. F. F., secondée ultérieurement par la Croix-Rouge américaine, a pu exercer à deux reprises auprès des habitants rentrés dans leurs foyers.

C'est en juin 1917, à la suite d'un accord intervenu entre les services de la 3e armée et du ministère des régions libérées, que furent créés les premiers postes de secours de l'U. F. F. dans la Somme. Ils furent échelonnés sur une ligne de 45 kilomètres, entre Ham, Nesle, Chaulnes et Harbonnières, englobant environ, soixante communes.

Vous savez tous qu'à cette époque, le secours-moral était aussi nécessaire que le secours matériel auprès des malheureux habitants qui venaient d'être libérés du joug allemand.

Notre tâche n'a pas été facile au début car les courageux réintégré, qui logeaient dans des abris dérisoires y manquaient de tout, n'ayant ni lit, ni couverture, ni poêles, ni vivres, etc.

Devant l'immensité des besoins immédiats à soulager, les ressources dont nous pouvions disposer furent vite épuisées.

Heureusement, à ce moment, la Croix-Rouge américaine venait d'envoyer en France ses premiers éléments de secours. Elle répondit à notre appel et mit au service de nos postes les dons qui arrivaient d'Amérique.

Je demande au délégué de la Croix-Rouge américaine qu'il veuille bien transmettre à ses généreux compatriotes la reconnaissance émue de tous les habitants de la Somme dont les blessures encore saignantes ont pu être soulagées par ses envois si précieux.

Mesdames, Messieurs, vous m'en voudriez de ne pas rappeler avec quel dévouement nos collaboratrices M,MB Mesdames, Messieurs, vous m'en voudriez de ne pas rappeler avec quel dévouement nos collaboratrices Mmes Roussel, Delacour, Sandras, Féret, ont, depuis 1917, continué à diriger avec toute leur énergie et leur cœur les consultations de nourrissons et les secours d'hygiène que les comités locaux de l'U. F. F. poursuivent dans la région.

Vous voudrez bien vous associer au témoignage de reconnaissance que nous leur adressons, ainsi qu'à M. Péau M, inspecteur délégué au Comité belge américain d'assistance aux régions libérées, dont l'oeuvre des soins à donner aux jeunes mères et à leurs nourrissons s'étend dans tout le nord de nos régions dévastées.

La fontaine monumentale qui vient d'être découverte devant vous est destinée à perpétuer le souvenir de la collaboration des Croix-Rouges française et américaine dans la ville de Chaulnes dévastée.

Que l'eau qui s'écoule dans la vasque soit un symbole destiné à laver les souillures subies par la malheureuse cité.

Que l'infirmière qui tient amoureusement un enfant de Chaulnes dans ses bras rappelle tous ceux qu'elle a sauvés.

Cette oeuvre si symbolique et remarquable que vous pouvez admirer maintenant est due à l'excellente statuaire, Mme Berthe Girardet.

Mme Girardet, qui est, elle aussi, une de nos vaillantes infirmières, a voulu faire don de son beau talent à la ville de Chaulnes en apportant son concours gracieux de statuaire à cette fontaine.

Que votre gratitude soit sa juste récompense. Monsieur le Préfet, Monsieur le Sous-Préfet, l'U. F. F. est heureuse de pouvoir vous remercier, dans cette ville qui renaît de ses cendres, de l'appui que vous avez toujours donné à ses délégués depuis 1917.

Votre présence parmi nous confirme l'intérêt que vous portez à son oeuvre.

Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers municipaux, nous vous devons toute notre reconnaissance pour les facilités que vous avez bien voulu accorder à Mme Girardet pour le choix de l'emplacement de cette fontaine lui faites en assistant à cette cérémonie qui commémore les services rendus par la Croix-Rouge américaine et l'U. F. F., unies dans un même but de dévouement et de charité.

Votre présence prouve aussi tout l'intérêt que vous apportez à nos pays dévastés, nous savons que nous pouvons compter sur vous pour le relèvement de nos ruines, car nous vous savons accueillant à tous et toujours prêt à nous aider de vos conseils éclairés.

Nous vous prions, Monsieur le Préfet, d'être notre interprète auprès du gouvernement de la République pour lui exprimer tout notre attachement aux institutions démocratiques et sociales.

Monsieur le Commandant, Mesdames les Déléguées de la Croix-Rouge américaine et de l'U. F. F., le dévouement constant dont ont fait preuve vos comités et Mme Sandras, pour notre ville en particulier, aurait suffi seul à laisser parmi nous le souvenir impérisable de votre oeuvre immense, mais cela ne vous a pas suffi.

Aujourd'hui, vous faites don à la ville de cette superbe fontaine qui perpétuera à jamais votre souvenir parmi notre population, lui rappelant toujours vos dons généreux et l'aide efficace apportée par vous aux sinistrés dans la misère. Pendant la guerre, votre rôle a été des plus nobles et des plus dignes ! Vous avez soigné nos malheureux blessés avec un dévouement admirable, oubliant la fatigue et vos propres douleurs pour ne penser qu'à eux. Vos offrandes sans cesse renouvelées, la fondation des foyers du soldat ont apporté à nos vaillants défenseurs le réconfort moral dont ils avaient tant besoin après les longues journées passées dans les tranchées, après les rudes combats où la mort les guettait à chaque pas surtout pour nos soldats des régions envahies qui, en dehors des souffrances physiques, souffraient encore de l'absence de leurs familles restées sous le joug de l'ennemi, combien précieuse à été votre aide ! La guerre terminée, votre activité ne s'est pas ralentie et vos efforts se sont dirigés vers nos régions dévastées, nos régions qui, des plus riches et des plus prospères, étaient devenues la désolation même. En 1919, alors que les premiers de nos concitoyens rentraient, avec beaucoup de courage (car il en fallait !) dans nos villages détruits, mais ne disposant que de faibles moyens pour l'immense lutte à entreprendre, vous êtes venus immédiatement à leur aide.

Mme Sandras s'est installée ici, au milieu des ruines, et, grâce à vos libéralités, rendit la vie moins dure à ces premiers pionniers : mobilier, linge, vêtements leur furent distribués dès leur arrivée, leur permettant ainsi de parer au plus pressant.

Quand cette tâche, à son tour, fut terminée, vous avez pensé que vos services étaient encore nécessaires, et c'est maintenant sous une autre forme que vous les distribuez. Vous vous occupez alors du relèvement de l'enfance.

Grâce toujours à vos libéralités, avec une énergie inlassable, Mme Sandras organise des visites de maternité, des primes à l'allaitement maternel, et surtout des consultations de nourrissons. Par tous les moyens en votre pouvoir, vous encouragez la natalité et vous cherchez à enrayer la mortalité infantine.

Aussi les résultats que vous avez obtenus ici sont probants : aucun décès n'est survenu cette année parmi les enfants que vous avez pris sous votre protection.

Telle est, résumée en peu de mots, l'oeuvre admirable que vous avez accomplie et que ce monument rappellera à tous, dans le présent et dans l'avenir.

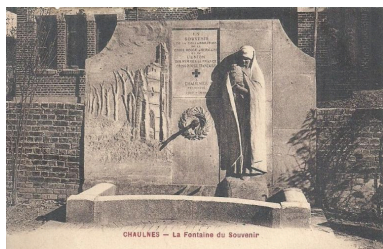
Au nom de la ville de Chaulnes, je vous remercie très sincèrement de l'offre que vous nous faites de cette fontaine, au nom de la ville de Chaulnes, j'ai le bonheur de la recevoir et de l'accepter.

Pour terminer, je tiens à remercier Mme Girardet qui a sculpté ce beau monument, les instituteurs et les institutrices, les enfants des écoles qui rehaussent l'éclat de cette cérémonie par leurs chants si jolis, et la musique des cheminots qui nous a spontanément offert son gracieux concours.

Etaient présents à la cérémonie M. Emery, préfet de la Somme, M. Lhomedé, sous-préfet de Péronne, M. Bairet, conseiller général du canton de Chaulnes, M. Piot, inspecteur du Comité d'assistance aux régions libérées, le personnel enseignant de Chaulnes, MM. les docteurs Puysegur, de Chaulnes, et Braillon, de Nesles, Mme Jotin, présidente du Comité U. F. F. de Ham, Mme Delacour, présidente du Comité de l'U. F. F. de Nesles, M. Sandras, directeur du Comité de Chaulnes, etc., etc.. "

Extrait du *Bulletin mensuel de l'Union des femmes de France*. 1923-01-01, p. 12-15

Illustrations



Chaulnes. La fontaine du Souvenir, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.)
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006317NUCA



Vue générale.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20218000269NUCA



Vue de détail sur l'inscription et les personnages.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20218000273NUCA



Vue de détail sur la partie gauche du monument.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20218000270NUCA



Vue de détail sur la partie droite du monument.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20218000272NUCA

Dossiers liés

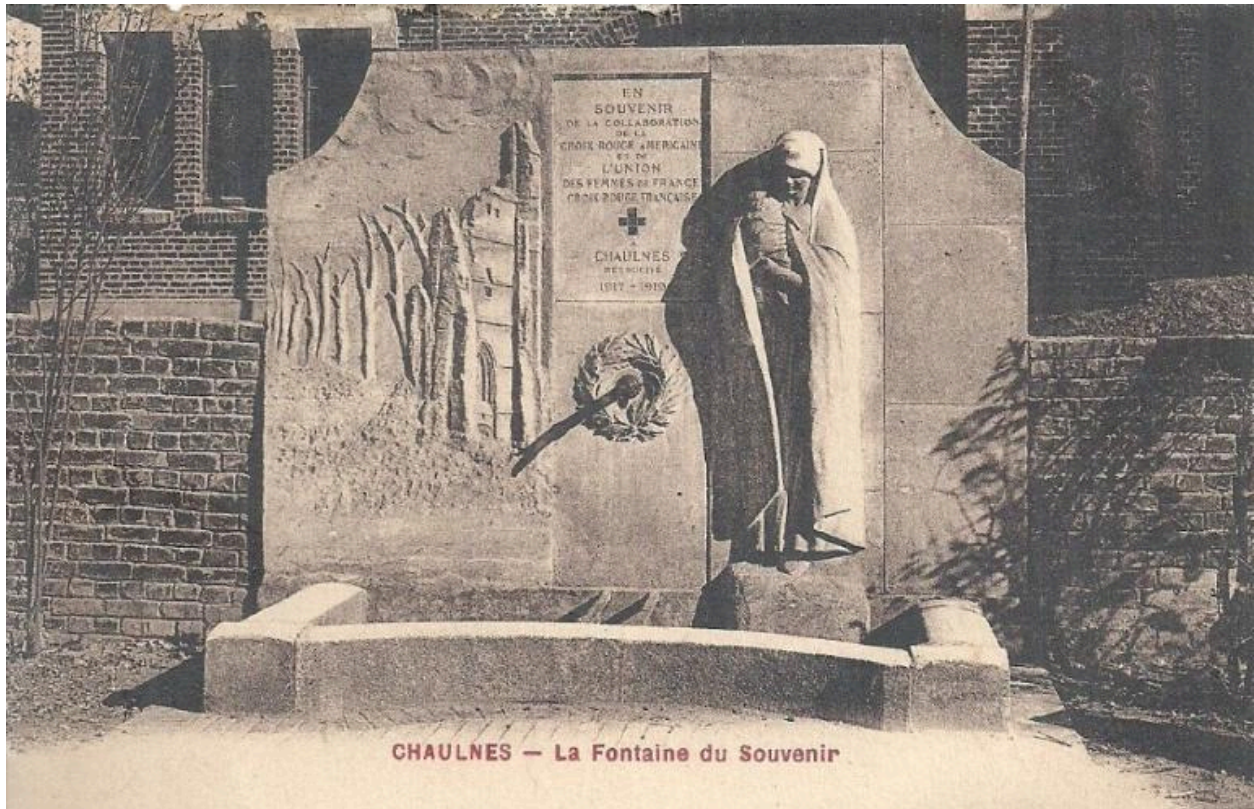
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le bourg de Chaulnes (IA80000790) Hauts-de-France, Somme, Chaulnes

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Chaulnes. La fontaine du Souvenir, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.)

IVR32_20168006317NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale.

IVR32_20218000269NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail sur l'inscription et les personnages.

IVR32_20218000273NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail sur la partie gauche du monument.

IVR32_20218000270NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail sur la partie droite du monument.

IVR32_20218000272NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation